

LA NOUVELLE LACHENOISE LACHENOISE

FÉVRIER 2015 N° 30

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION



www.lassigny.fr



web

VOS ELUS MUNICIPAUX

Le Maire
Thierry FRAU

1er Adjoint
Laurent MAROT



Délégué aux
Finances

2ème Adjoint
Sophie LEROUX



Déléguée aux
Affaires Scolaires

3ème Adjoint
Louis ACONIN



Délégué à la gestion de
l'eau et de
l'assainissement

4ème Adjoint
Corinne DUTRIAUX



Déléguée aux
travaux de bâtiments
et d'électrification

Conseiller
José THIEBAUT



Délégué à
l'Urbanisme

Conseillère
Catherine DUCHEMIN



Conseiller
Éric BRIESMALIEN



Délégué aux Services
Techniques

Conseillère
Céline PRIGENT



Conseiller
Jacques LEVASSEUR



Délégué au Cadre de vie

Conseillère
Séverine LEGER



Conseiller
Philippe LANOIS



Délégué à la Voirie

Conseillère
Dominique DESCHAMPS



Conseiller
Bernard HOUVVET



Conseiller
Frédéric BRIESMALIEN



Photo non fournie

SOMMAIRE

➤ PAGE 4 à 5 :

FINANCES

➤ PAGE 6 à 9 :

COMMUNICATION

➤ PAGE 10 à 14 :

ENFANCE, JEUNESSE, SCOLARITE

➤ PAGE 15 à 17 :

TRAVAUX, SECURITE, URBANISME

➤ PAGE 18 à 19 :

MANIFESTATIONS

➤ PAGE 20 à 26 :

ASSOCIATIONS

➤ PAGE 27 à 31 :

VIE LOCALE

➤ PAGE 32 :

AGENDA

MAIRIE

18 Place Saint Crépin
60310 LASSIGNY

Tél. : 03.44.43.60.36
Fax : 03.44.43.34.76
www.lassigny.fr

ACCUEIL DU PUBLIC :

♦Lundi & vendredi :

9h-12h et 14h-17h30

♦Mardi :

14h-17h30

♦Mercredi:

9h-12h et 14h-16h

♦Jeudi :

9h-12h

♦Samedi:

1er samedi du mois

Chères Lachenoises, Chers Lachenois,

Comme vous le savez, notre souhait est de tout faire pour préserver votre tranquillité, votre qualité de vie, le patrimoine qui nous est confié et favoriser le « mieux vivre ensemble », avec les moyens qui nous sont attribués.

Notre gestion rigoureuse du mandat précédent nous permet de réaliser des travaux que vous retrouverez pour certains en photos dans ce numéro. Cela ne nous empêche pas de réfléchir sur les décisions d'investissements à prendre pour l'avenir, en tenant compte bien entendu des baisses des dotations de l'Etat (ex : DGF 2014 = - 15 600 € ; DGF 2015 = - 40 000 €).

Depuis septembre 2014, nous avons fait face à la réforme des rythmes scolaires en proposant des prestations de qualité dans l'intérêt de nos enfants. Dans l'ensemble, le bilan est satisfaisant, et vous trouverez dans les pages suivantes le détail des activités proposées pour les 2 premiers cycles.

Comme je l'avais indiqué le jour des vœux, nous ajouterons à la station de pompage un système permettant de fracturer le calcaire. Cet « ennemi » de nos appareils ménagers n'adhérera et n'entartre plus les conduits.

Un système identique est testé sur la distribution d'eau au stade de football depuis plus de 2 ans et nous donne entière satisfaction.

Pour vous permettre de réduire votre consommation d'eau, vous trouverez dans ce numéro un kit de 2 mousseurs à mettre en place sur votre installation.

Quant à l'éclairage public, nous allons continuer, toujours dans le but d'effectuer des économies, de remplacer peu à peu les ampoules classiques sur les lampadaires existants par des LED adaptables sur les candélabres.

Cette ampoule est de fabrication française ; elle éclaire mieux, consomme 2 à 3 fois moins qu'une ampoule classique, et a une durée de vie d'environ 14 ans soit 60 000 h.

Concernant la sécurité routière, pour pouvoir réguler la vitesse excessive de certains véhicules, nous allons installer des ralentisseurs sur les axes d'entrée de la Commune.

Des études sont actuellement en cours pour la construction de notre future cantine et l'ouverture d'une maison médicale regroupant plusieurs professionnels de santé.

En effet, même si la salle des fêtes a été aménagée au mieux pour recevoir les enfants à la cantine, nous souhaitons pour eux un lieu mieux adapté pour le repas et le périscolaire.

Comme vous pouvez le constater, le travail ne manque pas, mais vous savez pouvoir compter sur notre volonté au profit du bien commun.

Dans ce numéro, vous trouverez également 2 blasons adhésifs de notre Commune à apposer sur votre véhicule.

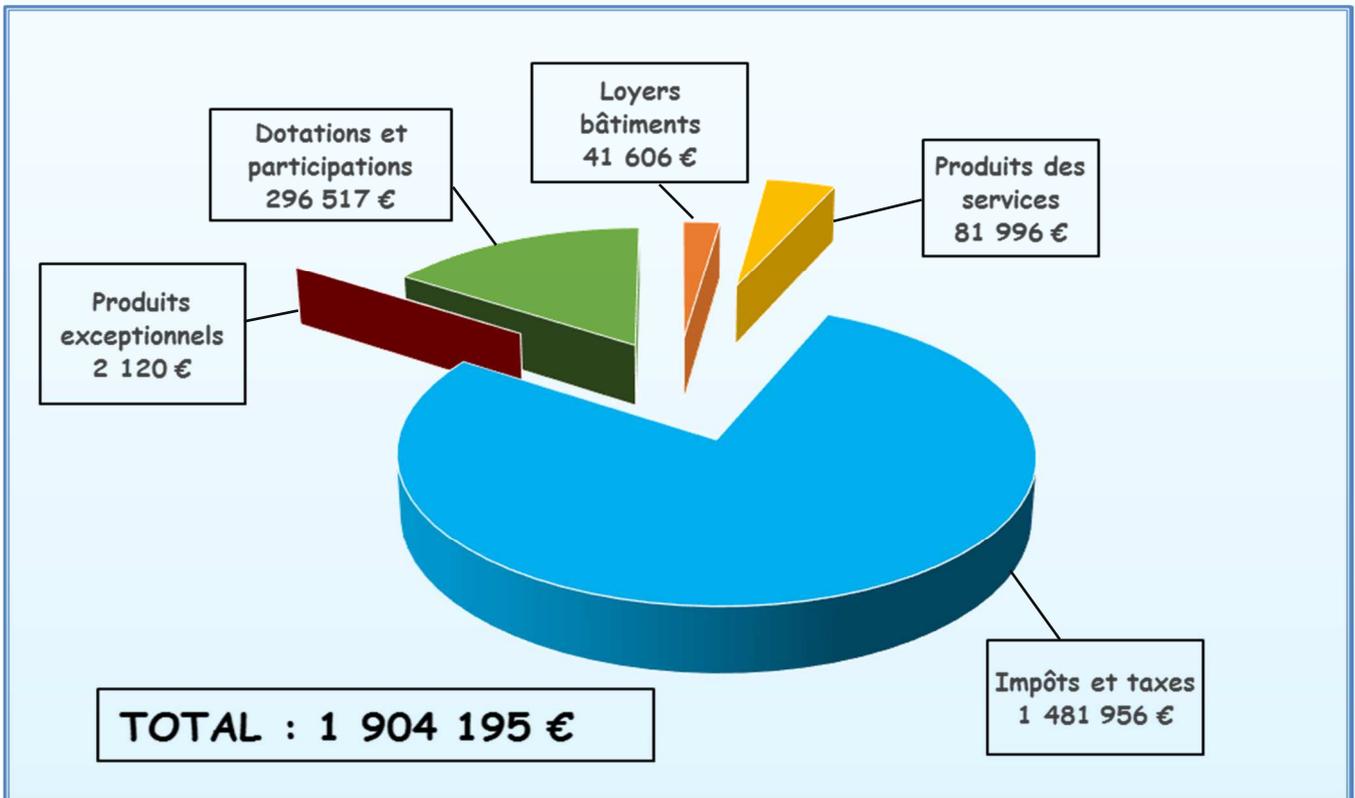
Bonne lecture

Thierry Frau

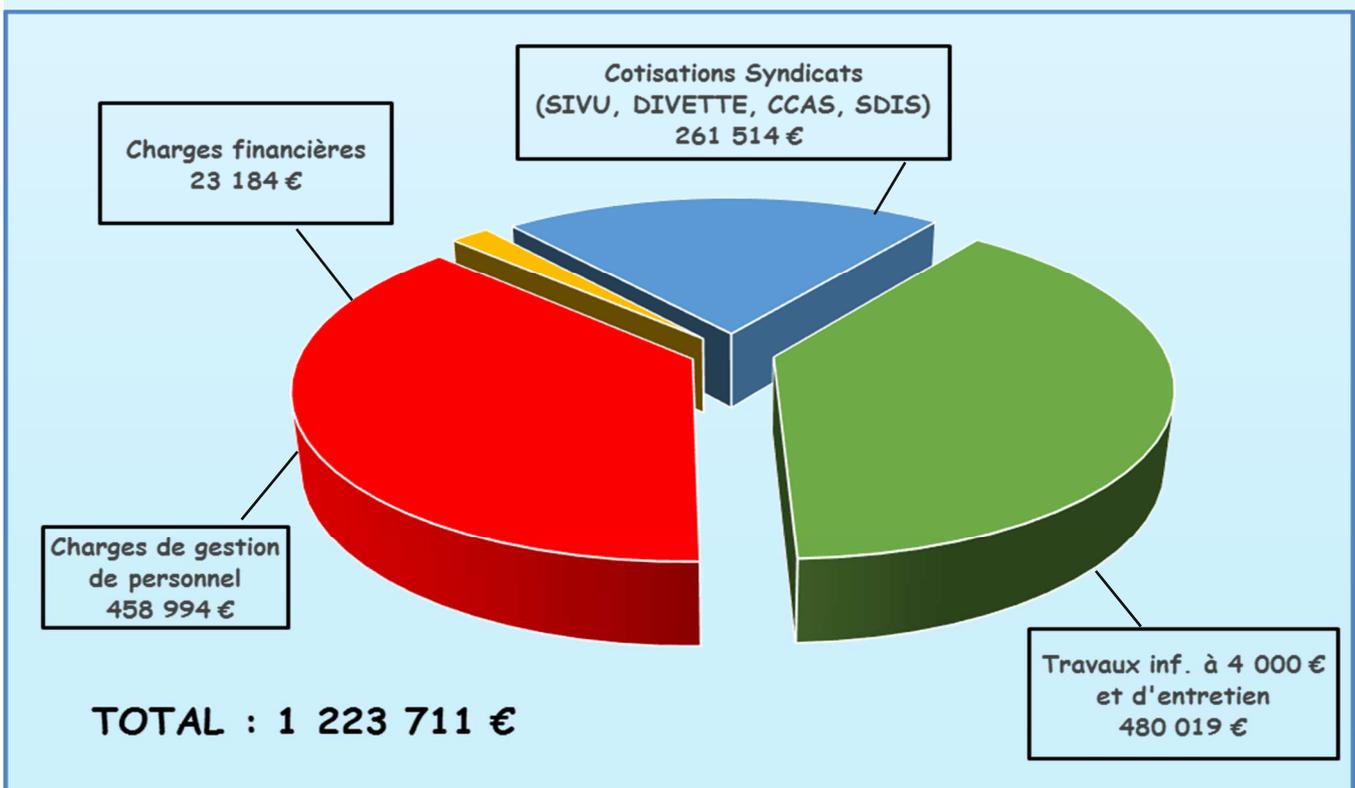
FINANCES

BUDGET COMMUNAL VOTÉ EN AVRIL 2014

Recettes de fonctionnement perçues en 2014

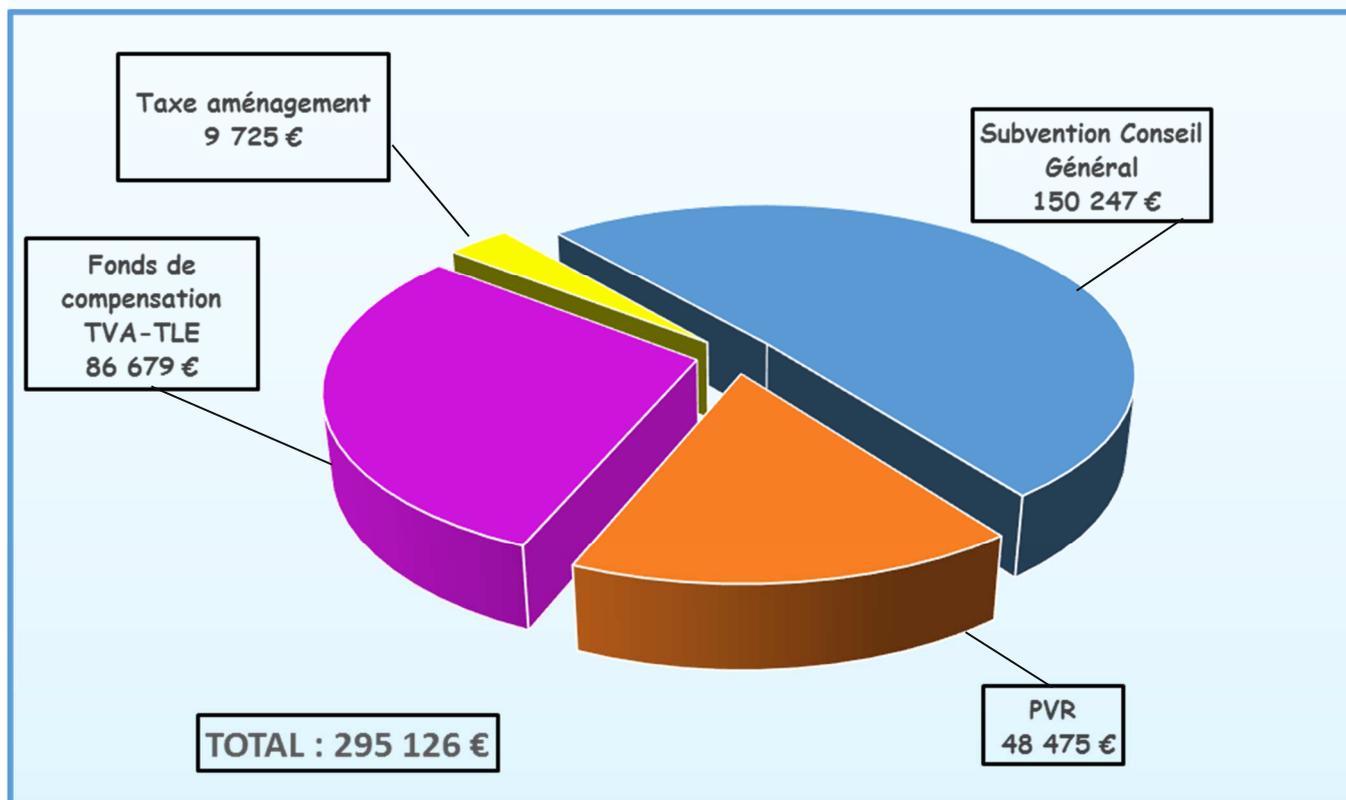


Dépenses de fonctionnement réalisées en 2014

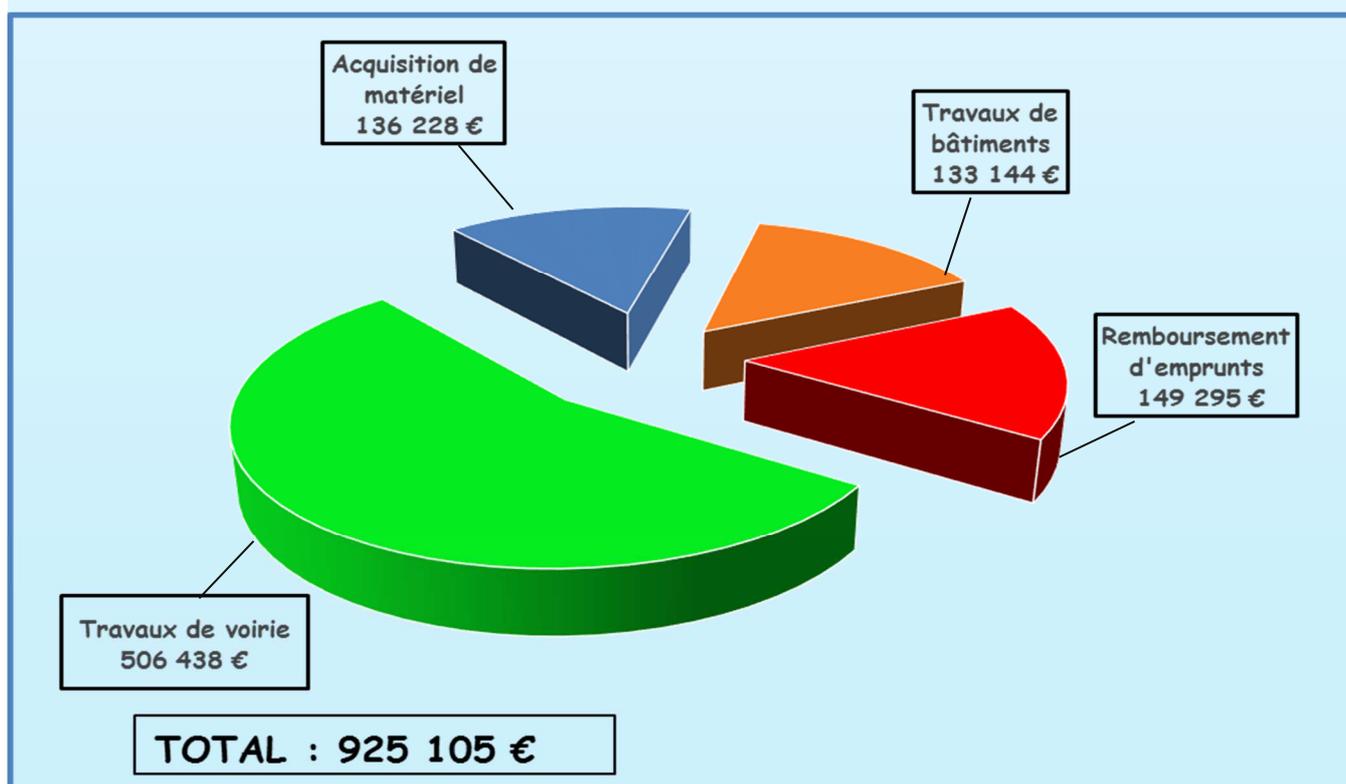


BUDGET COMMUNAL VOTÉ EN AVRIL 2014

Recettes d'investissement perçues en 2014



Dépenses d'investissement réalisées en 2014





DÉTECTEURS DE FUMÉE

A partir du Dimanche 08 Mars 2015, toutes les habitations devront être équipées d'au moins un détecteur de fumée (marquage CE et norme NF EN 14604 obligatoire).

C'est au propriétaire du logement de fournir et d'installer le détecteur, mais l'entretien reste à la charge du locataire.

Evitez de l'installer dans la cuisine ou la salle de bain car l'humidité ainsi que les vapeurs pourront le déclencher de façon intempestive.



MODIFICATIONS NOMS DE RUES

Pour des raisons de praticité pour les services de Gendarmerie et des Pompiers, la « Rue du Troisseau » a été renommée « Rue de Plessier » (seulement 2 maisons sont concernées).

La sente menant au supermarché E.LECLERC a été nommée « Sente Jacques PLUCHE » à la mémoire d'un donateur privé qui avait légué à la Commune en 1842 une maison et un jardin pour la somme de 4 100 francs.

La Route de Candor s'appelle désormais « Rue de la Marnière », en raison de l'existence d'une ancienne marnière située à proximité de la Malmaison.



CIRCUIT BOIS DES LOGES

Sur la proposition du Pays des Sources, le Conseil Municipal a décidé de faire une demande d'inscription du circuit du Bois des loges au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.



CHANGEMENT DU JOUR DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Depuis le 1er Janvier 2015, le jour de ramassage des ordures ménagères a changé.

En effet, vos **ordures ménagères** sont ramassées le **jeudi matin**, mais vous devez les **sortir la veille au soir**.

Pour les **poubelles jaunes**, elles sont ramassées les **vendredis tous les quinze jours semaine impaire**. Comme pour vos ordures ménagères, vous devez les **sortir la veille au soir**.

Pour tous renseignements ou problèmes, veuillez vous adresser au Pays des Sources au : 03.44.43.09.57



CHIENS ET CYCLOMOTEURS INTERDITS AU PARC DE JEU

Nous vous rappelons que les chiens en liberté ainsi que les cyclomoteurs sont interdits dans le parc de jeu à la Résidence des Personnes Agées. Pensez aux enfants qui vont dans le parc pour se détendre et jouer. Pour le bien de tous, merci de respecter ce lieu.



CITY STADE

Le city stade est un lieu de rencontre pour les enfants, adolescents et jeunes et ce terrain leur permet de se retrouver et de pratiquer différents jeux autour d'un ballon.

Nous constatons malheureusement régulièrement des dégradations (porte, grillage endommagés...) Sachons être responsables et respectons les structures mises à disposition gratuitement par la collectivité pour que nos enfants puissent en profiter le plus longtemps possible.

Prochainement, il nous faudra trouver une solution afin que les ballons ne passent plus au-delà du grillage provoquant ainsi une gêne pour le voisinage.



SENS UNIQUE

Depuis le mois d'Août, le sens de circulation Rue du Château d'eau a changé. Dorénavant, tout véhicule doit entrer dans la rue en empruntant celle face à la caserne des pompiers. Merci de respecter cette règle de sécurité.



BANQUE ALIMENTAIRE DE L'OISE

A la date du 30 Juin 2014, afin de venir en aide aux plus démunis, l'Association Entraide de Lassigny a bénéficié de la part de la Banque Alimentaire de l'Oise, d'un tonnage de 41 524 kg de denrées alimentaires, pour une valeur de 142 340 €.

COMMUNICATION

MODIFICATION N°1 DU P.L.U

Par arrêté en date du 23 Janvier 2015, le Maire de Lassigny a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme.

L'enquête a débuté en Mairie le Lundi 16 Février 2015 et se terminera le Vendredi 20 Mars 2015 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture du Secrétariat.

Monsieur Jean-Michel THERY, domicilié à LE BOSQUET (Somme) a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur Titulaire ; Monsieur Georges DUQUESNE, domicilié à NAMPTY (Somme) a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur Suppléant.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie les :

- Samedi 14 Mars 2015 de 09H à 12h
- Vendredi 20 Mars 2015 de 15H à 18H

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance des documents du projet de modification du P.L.U. et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête déposé en Mairie ou les adresser par écrit à M. Jean-Michel THERY, Commissaire Enquêteur désigné par la Présidente du Tribunal Administratif.



RECENSEMENT

Recensement obligatoire à partir de 16 ans. Vous devez effectuer les démarches à la Mairie dans les **3 mois qui suivent votre date d'anniversaire**. Munissez-vous de votre carte d'identité et de votre livret de famille. Passé ce délai les démarches seront repoussées.



TARIFS LOCATION SALLE DES FÊTES

Tarifs appliqués pour la location de la salle des fêtes : 130 places assises maximum. Les réservations doivent être faites dans le délai minimum de 15 jours avant la location.

**RESERVE AUX LACHENNOIS
ET AUX ASSOCIATIONS
LACHENNOISES**

Documents obligatoires à fournir:

- Formulaire à compléter (à venir retirer en Mairie) et à nous retourner pour accord.
- Justificatif d'identité et de domicile.
- Attestation d'assurance.

☞ La journée (du Vendredi soir au Samedi soir) :

Les états des lieux se font le Vendredi à 17H15 et le Lundi à 9H

- 150 € du 1er mai au 30 septembre
- 250 € du 1 octobre au 30 avril

Caution obligatoire de 500 €

☞ Le week-end (du Vendredi soir au dimanche soir) :

Les états des lieux se font le Vendredi à 17H15 et le Lundi à 9H

- 250 € du 1er mai au 30 septembre
- 370 € du 1 octobre au 30 avril

LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES : COMPRENDRE CE QUI CHANGE

Les élections cantonales sont désormais dénommées « élections départementales ». Elles seront organisées pour la première fois sous cette appellation en mars 2015.

Ces élections permettront d'élire les conseillers départementaux, jusqu'ici appelés conseillers généraux et renouvelés par moitié tous les 3 ans. Ils seront désormais élus pour 6 ans, et se présenteront en binôme, obligatoirement composé d'un homme et d'une femme.

Pour qui vote-t-on les 22 et 29 mars prochains ?

NOUVEAUTÉ : Depuis la loi du 17 mai 2013, les conseillers généraux deviennent les conseillers départementaux, élus pour 6 ans.

Les conseillers départementaux forment l'assemblée qui dirige le département : anciennement le conseil général, qui devient le conseil départemental à compter de mars 2015.

Les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 seront donc remplacés en mars 2015 par 4 108 conseillers départementaux. Le conseil départemental sera renouvelé dans son intégralité lors des élections départementales. Les conseillers départementaux sont maintenant tous élus en même temps pour une durée de six ans alors que le conseil général était renouvelé par moitié tous les trois ans.

Mode de scrutin : quelles sont les nouveautés ?

PARITÉ : Pour chaque canton, les candidats se présenteront en binôme, obligatoirement composé d'un homme et d'une femme. Cette mesure permettra de mieux représenter les femmes au sein des conseils départementaux.

Premier tour :

Pour être élu au premier tour, le binôme doit obtenir :

- au moins la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50%)
- et un nombre de suffrages égal à au moins 25% des électeurs inscrits

Second tour :

Si aucun binôme n'est élu dès le 1er tour, il est procédé à un 2nd tour. Les deux binômes arrivés en tête au premier tour peuvent se maintenir.

Les binômes suivants peuvent se maintenir seulement s'ils ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits.

Le binôme qui obtient le plus grand nombre de voix (majorité relative) au second tour est élu.

Une fois élus, les deux membres du binôme exercent leur mandat indépendamment l'un de l'autre.

Pourquoi une nouvelle carte des cantons ?

EQUITÉ : La carte des cantons a été redessinée au début de l'année 2014. Ils sont mieux adaptés aux équilibres démographiques de chaque département.

Les élections départementales sont organisées dans le cadre du canton. Un canton est une division du département. Les électeurs de chaque canton du département élisent deux conseillers départementaux, une femme et un homme. Les nouvelles délimitations des cantons s'appuient sur les chiffres des populations légales publiés par l'Insee le 27 décembre 2013. Cette nouvelle carte permettra une représentation plus équitable de chaque canton en nombre d'habitants par élu.

De 4035 cantons aux dernières élections, la nouvelle carte prévoit un passage à 2054 cantons, représentés chacun par deux élus, soit 4108 conseillers départementaux en France.

À savoir :

Qui peut voter ?

Pour voter aux élections départementales, il faut être de nationalité française, âgé de 18 ans révolus, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur une liste électorale.

Quand vote-t-on ?

Le 1er tour aura lieu le 22 mars 2015.

Le scrutin sera ouvert à 8h et clos à 18h (ces horaires pourront être étendus jusqu'à 20h par arrêtés spéciaux pris par les préfets).

Quand il y a lieu, le second tour se déroulera le 29 mars 2015.

CARTE D'IDENTITE OBLIGATOIRE

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Participation au 11 Novembre de 4 jeunes conseillères.

Elles ont remis les dépôts de gerbe avec Monsieur le Maire.



Il est important que tout le monde se sente concerné par la journée du téléthon. Le Conseil Municipal Jeunes a collaboré à cette manifestation.

4 jeunes étaient présents pour aider les Conseillers Municipaux. Ils ont vendu des boissons chaudes, des crêpes et divers objets tels que des parapluies, des stylos, des jeux de cartes, des porte-clés... Les jeunes étaient ravis de passer cette journée dans une bonne ambiance.



Bilan NAP (Nouvelles Activités Périscolaire) CYCLE 1 - MATERNELLE

30 élèves de la maternelle ont participé au NAP du 1er cycle qui s'est terminé le 05 Décembre 2014 :

- 3 élèves participent au Mini-NAP (14h-15h15)
- 27 élèves participent au Grand NAP (14h-17h)

Les 30 élèves ont été divisés en 4 ateliers sur deux créneaux horaires 14h/15h15 et 15h45/17h :

- Sieste
- Musique
- Sport
- Activités Manuelles

Sieste :

16 élèves de petite section et moyenne section participent au temps de repos.

Musique :

L'atelier Musique se fait sur 2 créneaux avec des groupes de 10 élèves. Les jeunes apprennent à lire une partition en faisant des petits jeux et exercices pour reconnaître les notes de musique. Ils ont appris une chanson sur laquelle ils font de la percussion.

Sport :

Cet atelier se fait sur un seul créneau avec un groupe de 10 élèves. Les jeunes s'initient au basket avec de petits ateliers et jeux. Ils apprécient et se défoulent bien sur cet atelier.

Activités Manuelles :

Les activités manuelles se font sur 2 créneaux. Les élèves participant à cet atelier font des jeux :

- jeux d'adresse,
- parcours de motricité,
- puzzles,
- perles,
- coloriages...



Bilan NAP (Nouvelles Activités Périscolaire) CYCLE 1 - PRIMAIRE

36 élèves de la primaire ont participé au NAP du 1er cycle qui s'est terminé le 05 Décembre 2014 :

- 6 élèves participent au Mini-NAP (14h-15h15)
- 30 élèves participent au Grand NAP (14h-17h)

Les 36 élèves ont été divisés en 5 ateliers sur deux créneaux horaires 14h/15h15 et 15h45/17h :

- Sauvegarde du Patrimoine
- Musique
- Travail sur les économies d'eau et d'énergie (WATTY ECO CO2)
- Peinture, Jeux
- Sport

Sauvegarde du Patrimoine :

Les élèves participants ont apprécié cet atelier. Sur le site, chaque jeune a choisi un prénom d'époque.

Les différents ateliers, forge, poterie, charpente, jardin et entretien des animaux, ont toujours du succès.

Chacun a réalisé un pot à l'atelier poterie qu'il a pu récupérer.

Saturnin, le petit ânon fait la joie de tous les enfants.



Musique :

Pour cet atelier, les jeunes apprennent des chansons, fabriquent leurs costumes et font de la lutherie sauvage (fabrication d'instruments de musique avec des objets à recycler).

Un spectacle sera présenté en fin d'année scolaire. Les jeunes s'investissent et apprécient cet atelier.

Watty Eco Co2 :

Les élèves ont travaillé sur les bons comportements des gestes économes, les usages de l'électricité (en mots-croisés, messages codés) et à partir d'images illustratives.

Les jeunes ont décrit le comportement économe associé et ont déchiffré des rébus.



Sport :

Les jeunes se sont initiés au basket et au football en extérieur dans la cour de l'école, et ensuite à l'atelier tennis de table au gymnase. Les jeunes sont contents de participer à cet atelier.

Peinture, Jeux :

Les premières semaines, les jeunes ont remis en état (ponçage, nettoyage, peinture) des sujets en bois : Blanche-Neige, la sorcière et les nains (que vous retrouverez installés dans la Commune à certaines occasions).

Les enfants ont entretenu le parterre de fleurs réalisé par le Conseil Municipal Jeunes. Ils étaient volontaires et se sont bien investis dans cette tâche.

Ensuite, les élèves ont participé à des jeux (parcours, relais, gamelle...).



NAP (Nouvelles Activités Péri-scolaire) CYCLE 2

Pour la **maternelle**, il n'y a pas de changement d'activités.

Pour la **primaire**, un nouvel atelier est venu remplacer l'atelier WATTY. Il s'agit de l'activité spectacle, jonglerie.

Musique :

Les élèves choisissent et apprennent leurs chansons et leurs danses pour le spectacle de fin d'année.



Sport :

Les élèves se rendent au gymnase pour faire du tennis de table ou des jeux d'opposition.

Spectacle, Jonglerie :

Les élèves préparent un petit spectacle à présenter devant leurs camarades le dernier jour du cycle.

Le 1^{er} groupe prépare un conte animé et le 2^{ème} groupe prépare des numéros de cirque.

Sauvegarde du Patrimoine :

Cet atelier a toujours autant de succès. Pendant la période hivernale, l'atelier se pratique uniquement dans les salles de classes.

Les élèves apprennent différentes écritures anciennes : Hiéroglyphique et Cunéiforme.

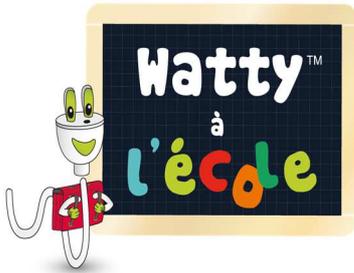
Chaque enfant est rentré à la maison avec ses propres réalisations (écriture du prénom en Hiéroglyphe et en écriture Cunéiforme sur une tablette d'argile).

Ils participent aussi aux jeux pratiqués au Moyen-Age :

- création d'un dé, billes et pions en argile,
- osselet, toupie et dés,
- jeux de plateau (mêrelle, dames, lièvre et chasseurs)



COMPTE-RENDU D'EXPLICATIONS REALISE PAR M. MARLE (WATTY ECO CO2)



Watty™ s'est rendu à l'école de Lassigny sur le temps scolaire et périscolaire, pour expliquer aux enfants qu'il existait du matériel hydro-économe que chacun peut installer chez soi. Dans le même temps, les enfants ont appris comment changer les mousseurs à la maison, ils peuvent donc être des relais importants pour les voisins du village.



Pendant le temps périscolaire, le robinet de l'école a été utilisé pour faire un test. Le débitmètre manipulé par les enfants indiquait une mesure à environ 11 litres à la minute. Les enfants ont donc mis le mousseur éconEAUme, et réalisé une nouvelle mesure. Ils ont été étonnés de mesurer cette fois-ci 6 litres à la minute !

Sur le temps scolaire, le groupe a discuté de l'eau, de sa quantité mobilisable sur terre pour l'usage de l'être humain. Il a été abordé les notions d'utilisation de l'eau et de la nécessité de l'économiser, ainsi que les gestes ou solutions proposés pour y arriver. A cette occasion, les enfants ont pu découvrir que l'eau était vitale et que les êtres humains augmentant sur terre, sa consommation aussi et cette réserve n'est pas inépuisable. Les petits éco-citoyens ont appris à changer les mousseurs traditionnels.

Mardi 23 décembre 2014, **Watty™** est venu rendre visite aux personnes de la résidence de personnes âgées (RPA) de Lassigny.

Il a été fait un petit quizz sur la consommation d'eau, et sur les économies que l'on peut réaliser en adaptant ses gestes au quotidien. Les personnes ont été étonnées d'apprendre que l'on consomme 36 litres d'eau en laissant couler l'eau pendant que l'on se brosse les dents. Dans l'ensemble, les personnes de la résidence connaissent déjà les attitudes à adopter pour arroser les plantes et ne pas gaspiller l'eau au quotidien.



Nous avons parlé ensuite des mousseurs autorégulés, et fait une démonstration sur un robinet de la résidence. Après une première mesure avec le débitmètre et le constat d'un débit de 13 litres/minute, nous avons utilisé l'eau du test pour arroser les plantes. Après changement du mousseur et la réalisation d'une nouvelle mesure, les résidents ont constaté un débit d'environ 6 litres.

A la demande des résidents nous avons effectué le changement des mousseurs.

Maintenant, aux citoyens de **Lassigny** de passer à l'action pour préserver l'eau et réduire leur facture !

Dans le cadre de son partenariat avec Eco CO2, la commune offre en effet à tous les foyers **un kit econEAUme pour leur permettre de réaliser de substantielles économies d'eau et d'énergie (pour chauffer l'eau).**

Ce kit, présenté dans un petit sachet kraft, contient deux mousseurs (économiseurs d'eau) de norme NFS autorégulés avec un débit nominal **de 5,7 l/mn, soit 40 à 70% d'économies par rapport à un mousseur standard.** Ils s'installent facilement sur les embouts des robinets d'évier et de lavabo (mode d'installation à l'intérieur du sachet).



TRAVAUX, SÉCURITE, URBANISME

Parce qu'il est important pour nous et pour vous, que Lassigny soit un village sécurisé et agréable pour tous, la Commune réalise des travaux régulièrement.

LES TRAVAUX RÉALISÉS EN UN AN

Chenil

Afin de pallier à la garde des chiens errants, un chenil a été construit par les employés communaux. Ce chenil permet de mettre à l'abri 2 animaux et aussi de pouvoir les nourrir dans de bonnes conditions, le temps de retrouver leur propriétaire ou de pouvoir contacter la SPA.



Sente Cavée Margot - Acacias



Vidéo Protection

Extension de la vidéo protection prévue courant 2015.

RD 76

Récemment nommée « Rue de la Marnière »



Résidence des Personnes Agées (RPA)
Entretien et taille des arbres à la RPA.



Rénovation des vestiaires du foot
Les agents techniques ont remis en état les vestiaires de notre Club de foot.

LES TRAVAUX A VENIR

RALENTISSEURS

Des ralentisseurs comme ceux déjà installés sur la Route de Noyon et à côté de l'Eglise, vont être posés sur la RD142 (Rue de la Misacard direction Compiègne), RD938 (Rue Tour Roland), RD64 (Rue du Plémont direction Thiescourt) ainsi qu'à la Potière. D'autres aménagements de sécurité seront réalisés : stationnement alterné, barrières de protection piétons, séparation de voies... afin de combattre le fléau de la vitesse.



LIAISON ÉCOLE - PHARMACIE

Vous êtes nombreux à aller jusqu'aux écoles à pied. Pour assurer une sécurité supplémentaire à notre Village, nous avons décidé de créer une sente qui reliera la Pharmacie aux écoles.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

La politique d'installation des foyers LED à la place des foyers sodium ou mercure continue. Une nouvelle ampoule LED d'un fournisseur de l'Oise va être essayée sur les foyers existants.



ARIONIC

Installation à la station de pompage d'un appareil qui va pulvériser le calcaire afin de ne plus avoir de dépôt dans les tuyauteries. Installation prévue deuxième semestre 2015.



TERRAIN DE JEUX POUR LES ADOLESCENTS

Un terrain de jeux pour adolescents est en cours d'étude avec une aire de pique-nique sur un terrain appartenant à la Commune situé Chemin rural de Plessier de Roye (sortie direction Compiègne).



PARKING POIDS-LOURDS RUE DES SENTEURS

Suite au changement d'accès d'entrée à l'usine BRI pour son personnel, il a été demandé à la Commune d'étudier un projet en commun pour le stationnement des poids-lourds. Les routiers de la Commune pourront laisser en toute sécurité leur véhicule sur ce nouveau parking durant le week-end. Un aménagement pour les véhicules légers sera réalisé.



ÉCOULEMENT EAUX PLUVIALES

Un marché a été passé à la Société EUROVIA. La Commune va remplacer les tuyaux d'écoulement sur trottoirs par des caniveaux béton. L'ensemble du village sera effectué par tranche sur plusieurs années.

CIMETIÈRE

1- PROCÉDURE DE REPRISE :

La Commune de **LASSIGNY** tente d'améliorer la gestion et la **sécurité** de l'espace réservé au cimetière, afin de pouvoir y accorder de nouvelles concessions, de lui donner un aspect plus accueillant et de **reconstituer ses archives**. La Municipalité a décidé de recenser les sépultures délaissées existantes dans l'ancien cimetière, puis de mener une procédure de reprise de ces concessions abandonnées.

Ceci se fera dans le respect le plus strict de la légalité et à l'écoute des familles.

Ce document est destiné à mieux informer les familles sur chacun des points particuliers de cette opération.

LES CONCESSIONS RÉPUTÉES ABANDONNÉES :

Selon la législation, la Commune peut reprendre une sépulture centenaire ou perpétuelle :

- ayant plus de 30 ans d'existence,
- dans laquelle aucune inhumation n'a eu lieu depuis moins de 10 ans,
- qui présente un état d'abandon constaté, 2 fois à 3 ans d'intervalle.

Les textes précisent seulement que cet état est apprécié par le Maire et fait l'objet de deux constats contradictoires avec les familles, à trois ans d'intervalle.

Les familles disposent donc d'un délai de 3 ans à partir du premier constat pour réaliser la remise en état. Elles peuvent également abandonner leurs droits sur la sépulture en remplissant une déclaration de désistement. Les **ayants-droit connus** sont avertis par lettre recommandée un mois avant les constats, dont le procès verbal leur est notifié par la même voie.

A l'issue de ces 3 ans, si aucune amélioration n'est constatée, ces emplacements redeviennent la propriété de la Commune, qui peut alors, selon leur état :

- soit les réhabiliter pour conserver le patrimoine et la mémoire de la Commune,
- soit les détruire, pour éviter tout risque d'accident.

Sur les sépultures concernées une plaque sera apposée portant l'inscription :

« **Cette concession est susceptible d'être reprise. S'adresser en Mairie.** »



Le premier constat d'abandon sera fixé ultérieurement et ce n'est qu'à partir de cette date que le délai de 3 ans commencera à courir.

2- INFORMATISATION DES EMPLACEMENTS CIMETIÈRE :

La Mairie va informatiser les emplacements des sépultures. Nous vous demandons de prendre contact avec Mme Manon DEYME pour déclarer les occupants avec si possible, les années de naissance et de décès. Toute information sera la bienvenue.

MANIFESTATIONS

13 ET 14 JUILLET 2014



Participation de l'Association des Véhicules Militaires de Picardie (AVMP) ainsi que des Sapeurs Pompiers de Lassigny.

A l'occasion de ces trois jours chacun a pu visiter l'exposition sur la deuxième Guerre mondiale organisée par cette Association.

Comme chaque année, le 13 Juillet, la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice ont rassemblé les habitants de la Commune et leurs enfants.

Le soleil était au rendez-vous pour la Commémoration du 14 Juillet ainsi que la brocante organisée par la Commune.



11 NOVEMBRE 2014



La Municipalité a célébré l'Armistice du 11 Novembre 1918, les Anciens Combattants, les Lachenois accompagnés des enfants du Conseil Municipal Jeunes et les Elus se sont recueillis devant le monument aux morts. A la suite de cette cérémonie un vin d'honneur a été servi.



06 DÉCEMBRE 2014

TÉLÉTHON

UN GRAND MERCI POUR VOTRE GENEROSITE !



La Municipalité, aidé par le CMJ, a organisé le Téléthon en proposant la restauration et la buvette lors de la Bourse & Artisanat de Noël.

L'Amicale des Sapeurs Pompiers était également présente.

Bravo à nos jeunes Sapeurs Pompiers qui se sont bien investis toute la matinée en vendant les objets Téléthon. Le stock s'est épuisé en un temps record.

Le montant total des fonds récoltés s'est élevé à 2 339 €.



06 DÉCEMBRE 2014

BOURSE & ARTISANAT DE NOËL



Une trentaine d'exposants ont participé à notre Bourse & Artisanat de Noël.

Un manège gratuit a été mis en place pour que nos enfants puissent profiter de cette journée au maximum.

L'apparition de Saint Nicolas et sa distribution de bonbons a ravi petits et grands.



12 DÉCEMBRE 2014

SPECTACLE COMMUNAL DE NOËL



La Municipalité a offert un spectacle pour les parents et les enfants de la Commune.

Petits et grands étaient ravis de venir à la rencontre de « Scoubidou ».

Une ambiance chaleureuse a régné tout au long de cette fin d'après midi clôturée par l'arrivée du Père Noël.



09 JANVIER 2015

VŒUX DU MAIRE

Les Lachenoises et les Lachenois sont venus nombreux assister à la traditionnelle cérémonie des vœux. Chacun a écouté avec attention le discours du Maire.

A cette occasion des récompenses d'honneur départementales régionales et communales ont été remises à Louis ACONIN, Nestor DEHEM et à la famille de Pierre DUBOIS.

Rodrigue MASSIANGA a été mis à l'honneur pour ses performances sportives au niveau Européen.

Le verre de l'amitié a clôturé cette soirée .



13 FEVRIER 2015

REMISE PRIX DIPLOMÉS

La Commune a offert une récompense à tous les lauréats ayant reçu un diplôme en 2014 (tous niveaux confondus).

FELICITATIONS A TOUS !

Pensez à venir vous inscrire avec votre diplôme au Secrétariat de Mairie.





HANDBALL OLYMPIQUE LASSIGNY AVENIR

Plus qu'un club une famille !

Créé en 2000, le Handball Olympique Pays des Sources est devenu en 2004, le Handball Olympique Lassigny Avenir. En cinq ans, le H.O.L.A. a quadruplé son nombre de licenciés aujourd'hui ce sont 140 licenciés, filles et garçons répartis dans 10 équipes. La formation du club est reconnue par **Fédération Française de Handball** avec **son école de handball labélisée**. Cette année les **-18 garçons ont accédé au championnat régional** une première pour le club : la formation porte ses fruits. Le club est animé par une équipe composée de bénévoles qui partagent tous les mêmes valeurs à savoir le respect, l'entraide et l'esprit collectif que le H.O Lassigny et le Handball souhaitent défendre.

Nous recherchons des joueurs et joueuses pour continuer à développer et à pérenniser notre club.
Nous recherchons aussi des bénévoles pour permettre à notre club de continuer à se structurer.



Le Handball c'est courir, sauter, lancer et attraper, tout en respectant les règles du jeu et l'adversaire. Bien que très réglementé et respectueux de l'esprit d'équipe, la handball exige du dynamisme.

REJOINS-NOUS !!!

H.O.L.A :

15 Grande Rue

60310 THIESCOURT

Tél : 03.44.43.64.71

06.69.73.42.32

Mail : ho.lassigny.avenir@handball-france.eu

EQUIPES FEMININES	+15 ans	Vendredi	20h00-21h45
	-15 ans	Mercredi	19h30-21h00
	-12 ans	Mercredi	18h30-20h00
	-9 ans Mixte	Mercredi à Ressons Samedi	18h00-19h00 10h30-12h00
EQUIPES MASCULINES	16 ans	Jeudi	20h00-21h45
	-18 ans	Lundi / Mercredi	20h00-21h45
	-15 ans	Mardi Jeudi	19h30-21h00 18h30-20h00
	-13 ans Mixte	Jeudi	18h30-20h00
	-11 ans Mixte	Mercredi	18h30-20h00
	-9 ans Mixte	Mercredi à Ressons Samedi	18h00-19h00 10h30-12h00
EQUIPES LOISIRS	+18 Mixte	Lundi	20h00-21h45

<http://holassignyavenir.sportsregions.fr>

LE CLUB GYMNIQUE DE LASSIGNY

224 licenciés / 19 podiums

L'état d'esprit dans lequel nous travaillons ensemble, entraîneurs, gymnastes et parents est toujours dans l'objectif de faire évoluer nos gymnastes dans un esprit ludique, de partage et de convivialité. Ces trois facteurs essentiels au bien être de notre association se tiennent main dans la main pour faire avancer la gymnastique Lachenoise de nos enfants, adolescents et adultes.

Nous sommes accompagnés toute l'année par nos partenaires institutionnels (la Mairie de Lassigny, la Communauté de Communes du pays des sources, le Conseil Général, le Conseil Régional, le comité de l'Oise de gymnastique) c'est grâce à eux et leur soutien que le club évolue dans de bonnes conditions et de façon positive.

La gymnastique Lachenoise est répartie en plusieurs groupes d'âges et de niveau

Les baby gymnastes et éveils :

- ☞ La section Baby : entre 2 et 4 ans. La séance se déroule toujours en présence d'un parent afin que l'enfant se sente et soit sécurisé au maximum et qu'il puisse évoluer sans aucune réticence.
- ☞ La section Eveil : entre 4 et 5 ans. L'enfant pratique seul, sans la présence d'un parent.

Encore merci au Père Noël qui nous a rendu visite le 17 Décembre.

Les gymnastes de loisir :

Nous avons 76 jeunes cette année en section loisirs.

- ☞ 31 gymnastes ont participé au challenge Gym Loisir organisé par le comité de l'Oise de gymnastique cette année à Creil.
- ☞ 28 adultes formaient la section cette année, elles s'entraînent le jeudi soir et le vendredi après-midi.



Les gymnastes de compétition :

En compétition, les résultats sont assez bons, cette année le club enregistre 19 podiums dont 7 titres, 5 en individuel et 2 par équipe. A noter la bonne prestation des poussines (6-9ans) qui terminent 3^{ième} aux championnats de Picardie. 35 jeunes sont montées au moins une fois sur le podium sur 52 engagées soit plus de la moitié des gymnastes



Poussines équipe 1



Poussines équipe 2

Comme tous les ans, le club participe à diverses manifestations organisées par la commune de Lassigny ou le Conseil Général.

Perspectives à venir année 2015 :

- Achat de matériel en prévision de la nouvelle salle promise.
- Stage de perfectionnement pendant les vacances scolaires.
- Challenge loisirs qui se déroulera à Lassigny les 6 et 7 juin 2015.
- 66 jeunes sont inscrites dans la section compétition, souhaitons leur beaucoup de réussites
- Pendant l'été la première semaine des vacances est également l'objet d'un stage plus ludique et multi-activités (piscine, course d'orientation, bowling ...).
- Le club participera à la plage de Lassigny. Trois semaines de détente sur le sable après une saison bien remplie.

CONTACT : Mme Isabelle MABIRE : 03.44.43.47.85 / 06.79.28.65.36

club.gym@orange.fr

<http://cglassigny.sportsregions.fr/>

ASSOCIATIONS



L'AstroClub Andromède

Siège Social : Mairie de Lassigny

Président : Marc CATRYCKE

4 Rue du Rhône — 60310 LASSIGNY

☎ 03 44 43 64 14 - ✉ marc.catrycke@sfr.fr

L'AstroClub Andromède est un club d'astronomie amateur regroupant plus d'une quinzaine de passionnés, de tous âges, horizons et expériences (du débutant à l'expert).

Alors rejoignez nous, toutes les informations sont en bas de page et figurent sur notre site :

<http://www.astroclub-andromede.fr/>

Les activités du club :

- ♦ Tous les 15 jours à 21h :
 - ✓ Observations du ciel nocturne, dans la campagne environnante, si la météo est favorable.
 - ✓ Réunions d'échange technique, en cas de météo défavorable.
- ♦ Atelier d'optique : taille de miroirs, construction d'un gros télescope (diamètre 600 mm) ;
- ♦ Organisation et animation de la Nuit des Etoiles à Lassigny et/ou Mareuil ;
- ♦ Animations scolaires à l'école de Lassigny : initiation à l'astronomie et soirée d'observation.

Prévues en 2015 :

- ♦ Réunions (Un vendredi tous les 15 jours semaine impaire sauf période scolaire à partir du 16 Janvier 2015)
- ♦ Observations de l'Eclipse partielle de Soleil, le vendredi 20 Mars 2015
- ♦ Poursuite des animations scolaires, avec distribution de cartes du ciel,
- ♦ Présence accrue, selon disponibilités et météo, lors des autres manifestations lachenoises (ex: La Plage)
- ♦ Nuit des Etoiles en été à Lassigny, et probablement à Mareuil.

Réalisées en 2014 :

- ♦ Année scolaire 2013-2014 :
7 démonstrations et animations à l'école de Lassigny,
1 Observation nocturne, 1 séance de planétarium en collège à Noyon.
- ♦ Le 13 Septembre :
Nuit des Etoiles au stade de Lassigny, précédée d'un lancer de fusées à eau et d'observation du Soleil dans l'après-midi



Cotisation annuelle :

- ♦ Etudiant : 18 €
- ♦ Salarié : 25 €
- ♦ Famille : 32 €

Contacts :

Marc CATRYCKE, Président
Dominique HAMART, Secrétaire
Philippe DHOURY, Trésorier
Jacques SWYNGHEDAUW

Tél : 03 44 43 64 14
Tél : 03 44 43 71 26
Tél : 03 44 76 45 49
Tél : 06 33 71 15 59



LE CLUB DE L'ESPERANCE

Cette Association qui fêtera ses 42 ans, est ouverte à toutes les personnes retraitées de la Commune. Vous pouvez nous rejoindre lors des réunions prévues, le meilleur accueil vous est réservé.

Nous sommes toujours à la recherche de volontaires qui souhaitent s'investir ou offrir un peu de leur temps. N'hésitez pas à vous faire connaître afin de pérenniser notre Association.

Lors des réunions, des jeux divers sont proposés : belote, manille, nain jaune, triominos... et un goûter vous est servi.

Les inscriptions se font lors des réunions (sauf vacances scolaires) au Centre Social Rural de Lassigny, si possible avant l'Assemblée Générale.

Présidente : Yolande DECORTE

Tél : 03 44 43 68 99



UNION SPORTIVE DE LASSIGNY

L' Union Sportive de Lassigny a fait sa rentrée. Cette saison nous accueillons plus de 120 licenciés.

La nouveauté est que nous pouvons proposer quelques entraînements en salle pendant la période hivernale.



Quasiment toutes les catégories sont représentées :

- Du football découverte au football d'animation (de 6 à 11 ans).
- Une équipe de U15 en entente avec Le club Ressontois.
- 3 équipes de séniors évoluant en championnat 2nde division, 5ème division et en vétéran.

Cette année, nous vous proposons des calendriers à l'effigie du Club au prix de 3 euros.

N'hésitez pas à contacter Nico au 06.22.52.46.70.



La prochaine manifestation du Club sera :

Une soirée dansante en association avec le Club Gymnique

le 14 Mars à Lassigny.

ASSOCIATIONS

COMPAGNIE D'ARC DE LASSIGNY (9 Rue du Rhône)



- Entraînement tous les Mercredis et Samedis de 14H à 16H.
- Ouvert aux adultes et aux enfants à partir de 8 ans
- 3 séances d'initiations gratuites

Renseignements sur place Mercredi et Samedi après-midi ou auprès de :

M. Jean-Michel LEHEUTRE : 06.08.65.41.54

M. Philippe LACOSTE Philippe : 06.66.45.24.55

M. Dominique DUCHEMIN : 06.80.87.64.03



TENNIS DE TABLE

Venez nous rejoindre

Au gymnase Maurice Fournier à Lassigny

Accessible à tous les adultes et aux enfants à partir de 9 ans

Le Mardi de 18h à 20h et le Vendredi de 18h à 21h30 (adultes)

Le Mercredi de 17h30 à 20h (enfants)

**Le Ping
un Loisir... un Sport...**



... pour TOUS !

NOUVEAUX HORAIRES

Contact : M CHISSEREZ Gérald 06.50.34.11.83

ttlassigny@gmail.com

LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE



Maître Jacques Taillefer - Le Forgeron du site de la Tour Roland.

La mythologie est là pour nous permettre d'imaginer le bouleversement radical qu'a représenté dans l'histoire la domestication du feu.

Le dérober aux Dieux pour le confier aux hommes, telle fut la première transgression commise par le Titan Prométhée afin que l'homme, désormais, détienne les mêmes pouvoirs qu'Héphaïstos, le Dieu du feu, des forges et des volcans.

Parmi ses pouvoirs, on compte le travail du métal.

Il est facile de comprendre alors l'importante place occupée par les Forgerons dans toutes les mythologies, en particulier dans celles du nord de l'Europe, ces hommes capables de plier à leur guise le métal et pouvant le transformer en clous, épées, en casques ou en armures ...

Du savoir faire du Forgeron dépend la vie des héros légendaires et, de son pouvoir, leur invulnérabilité.

Artisan mythique, il est maître des quatre éléments :

- La Terre dont les entrailles lui ont fourni le métal,
- Le Feu qui le rend flexible,
- L'air pour aviver la flamme,
- L'eau pour figer la forme.



Un peu Sorcier, le Forgeron, maître du feu, nourrit la mythologie et légendes depuis la nuit des temps ...

Sur le site, son rôle est primordial. Il répare les outils utilisés par les artisans, il en fabrique d'autres si besoin. Il a la lourde tâche de réaliser l'ensemble des clous utilisés par Roland du Chêne, le charpentier.

Lorsqu'il s'apprête à travailler, le forgeron commence par allumer le foyer. Il ne cesse de l'activer en tirant sur une chaîne reliée au grand soufflet en cuir qui envoie un air continu.



Entre les mâchoires d'une longue pince, la pièce de métal est portée au feu jusqu'au moment où, à l'œil, le forgeron l'estime suffisamment malléable pour être forgée sur son enclume. Les lourds coups du marteau s'abattant régulièrement sur le métal cramoisi maintenu par la pince, font jaillir une gerbe d'étincelle et résonnent dans tout le village de Lachen.

Le fer se tord, l'objet prend forme ; plusieurs fois il est repassé au feu pour recevoir les coups, de plus en plus légers, qui parachèveront l'œuvre. Celle-ci est alors plongée dans un baquet d'eau, d'où s'échappe, dans un grand sifflement, un nuage de vapeur. De la trempe dépendront la qualité de la lame de l'épée, du soc de la charrue. Et la réputation du forgeron.

Il est étroitement lié aux autres artisans du village : il peut fournir le tonnelier en cercles pour les barriques, le charron en cerclages pour les roues et le maréchal-ferrant pour les fers des chevaux ..

Bruno De Saedeleer



NUMÉROS ASSOCIATIONS

ACTIVITÉS SPORTIVES

☞ JUDO CLUB RESSONTOIS	06.01.41.40.08
☞ TENNIS DE TABLE	06.50.34.11.83
☞ HANDBALL	03.44.43.64.71
☞ PETANQUE	03.44.43.68.36
☞ AJCM (Self Défense Japonaise)	06.35.53.36.54
☞ COMPAGNIE D'ARC	06.74.79.01.43
☞ AUTO-DEFENSE	06.01.91.05.57 / 06.13.17.37.32
☞ FOOT	06.20.35.56.16
☞ GYM	03.44.43.47.85
☞ KARATE	03.44.43.73.24
☞ TENNIS	06.20.35.56.16

AUTRE ASSOCIATION

☞ SOLIDARITE KILLIAN	06.88.23.71.19
----------------------	----------------

ACTIVITÉS CULTURELLES ET LOISIRS

☞ CLUB DE L'ESPERANCE	06.21.72.57.90
☞ LES ANCIENS COMBATTANTS	03.44.43.66.34
☞ RMSBASS	06.71.66.11.54
☞ LA SOCIETE DE CHASSE	03.44.43.64.81
☞ LES BOUTCHOUX	06.49.78.71.31
☞ COMITE DES FETES	06.05.37.74.62
☞ AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	03.44.43.71.11
☞ SAUVEGARDE DU PATRIMOINE	06.21.68.61.72
☞ AUBERGE DES JEUX	06.83.34.16.72
☞ ASTROCLUB ANDROMEDE	03.44.43.64.14
☞ CHANTONS LA VIE	03.44.75.22.88
☞ COUNTRY ET WESTERN	06.58.03.43.07
☞ TEMPS DANSE	06.64.89.24.03
☞ LASSIGNY BEACH	06.84.18.84.03
☞ LES FILMS DE LA GORGONE	06.10.33.40.71
☞ LES ECURIES DE LA TAULETTE	03.44.43.63.76
☞ ARTISTE LACHENOISE AELLE	09.53.76.16.26



NUMÉROS COMMERÇANTS / ARTISANS

ARTISANS

☞ SARL TORREKENS 03.44.43.60.37

☞ MENUISERIE HANNIET 03.44.09.53.90

☞ LEMRA NEGOCE MENUISERIE 03.44.43.70.81

☞ ESL PEINTURE 03.44.93.04.73

☞ SCCT PEINTURE 03.44.43.74.73

☞ PLOMBERIE MDC 06.21.67.68.93

☞ ACROTERRRE 03.44.43.15.00

☞ MULTIMETAL 03.44.43.78.68

☞ PENSION CANINE ET FELINE 03.44.43.74.47

☞ LUCIE COUTURE 03.44.30.95.72

☞ PLOMBERIE CHAUFFAGISTE 06.98.73.37.55

☞ VOITURE A LOUER 07.52.91.94.16

☞ RENALD AUTO (Nettoyage auto) 06.59.93.31.35

SERVICES

☞ LES RESTOS DU CŒUR 03.44.09.72.04

☞ ENTRAIDE LASSIGNY 06.81.78.16.99

☞ CENTRE ANTI-POISON 01.43.29.21.21

☞ CENTRE DES GRANDS BRULES 01.42.05.63.29

☞ SECOURS CATHOLIQUE 0344.09.22.07

☞ SECOURS POPULAIRE 03.44.55.37.25

☞ RE-AGIR 03.44.97.06.63

COMMERÇANTS

☞ SUPERMARCHE E. LECLERC 03.44.83.11.60

☞ BOULANGERIE MARTINS 03.44.43.63.34

☞ TRAITEUR AZ RECEPTION 03.44.43.39.76

☞ BOUCHERIE DELANCHY 03.44.43.73.52

☞ MARAICHER - HORTICOLE 03.60.19.01.30

☞ BAR-TABAC LA CROIX D'OR 03.44.43.60.01

☞ LASSIGNY MOTOCULTURE 03.44.43.46.24

☞ MATERIAUX PIGNIER 03.44.43.60.15

☞ HOTEL - REST. LA TETE NOIRE 03.44.43.60.09

☞ FLEURISTE COTE FLEURS 03.44.43.72.07

☞ GARAGE GUILBERT 03.44.43.60.55

☞ GARAGE EF PRO 03.44.76.19.04

☞ MAS TOUT POUR VOTRE AUTO 06.31.29.51.03

☞ AUTO-ECOLE 03.44.43.37.85

☞ ACDS COURTIER ASSURANCE 06.08.85.29.73

☞ COIFFEUSE MARYSE ROUILLY 03.44.43.61.12

☞ COIFFEUR PEIGNE JAUNE 03.44.43.70.24

☞ PHARMACIE RENARD 03.44.43.60.24



XC-DAY ENDURANCE

DIMANCHE 10 MAI 2015

De 09H à 12H



CASQUE OBLIGATOIRE

Passionnés de VTT ou envie de vous surpasser, venez participer à la course relais, organisée par le Club du VTT Compiégnois le Dimanche 10 Mai 2015 de 09H00 à 12H00.

Parcours de 5,5 kms, à effectuer le maximum de fois en 3H, en équipe de 2 ou en solo, sur la Montagne du Plémont.

Ouvert à tous, licencié ou pas. Certificat médical obligatoire de moins de 1 an pour la pratique du VTT en compétition, sauf licence compétiteur. Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs.

TARIFS INSCRIPTIONS JUSQU'AU

6 MAI 2015 :

- Licencié : 9€
- Non licencié : 10€
- Jeunes -18 ans : 7€

LOTS POUR TOUS

CATÉGORIES :

- ☞ Général
- ☞ Mixte
- ☞ Femme
- ☞ Solo
- ☞ Jeune - 18ans
- ☞ Challenge Lachenois (équipes constituées de 2 habitants de Lassigny)

Inscription possible sur place le matin de
07H30 à 08H30 avec majoration
au tarif de 12€.

COMMENT VENIR :

- ☞ En arrivant de Compiègne :
Juste avant d'entrer à Lassigny, hangar agricole sur votre droite
- ☞ En arrivant de Noyon :
Prendre direction Compiègne, à la sortie de Lassigny, hangar agricole sur votre gauche
- ☞ En arrivant de Roye :
Prendre direction Compiègne, à la sortie de Lassigny, hangar agricole sur votre gauche.



BULLETIN D'INSCRIPTION DISPONIBLE SUR LE SITE DU VTT COMPIÉGNOIS

M. Stéphane MILLIANCOURT : 06.09.54.61.99

stmilian@aol.com

www.vttcompiégnois.fr

Page Facebook : XC Day Endurance 3H Lassigny



Félicitations à nos employés communaux qui agrémentent les parterres et les entrées de notre commune afin de la rendre accueillante. Nos agents municipaux sont compétents, inventifs et arrangent ces parterres avec soin.

Depuis quelques temps, du paillage en bambou a été mis dans les parterres afin de réduire considérablement les arrosages et l'entretien. Cela isole également les sols du gel.

Le fleurissement champêtre de certains parterres se renouvelle tous les ans. Ce qui est bénéfique pour l'investissement.



Le C C A S

Un **Centre communal d'action sociale (CCAS)** est, en [France](#), un [établissement public](#) communal intervenant principalement dans trois domaines :

- ✓ L'[aide sociale](#) légale qui, de par la loi, est sa seule attribution obligatoire ;
- ✓ L'aide sociale facultative et l'action sociale, matières pour lesquelles il dispose d'une grande liberté d'intervention et pour lesquelles il met en œuvre la politique sociale déterminée par les élus locaux ;
- ✓ L'animation des activités sociales.

SA MISSION :

- ✓ Informer, conseiller et orienter vers les différents services
- ✓ Permettre l'accès aux droits et à différentes aides individuelles avec l'aide de travailleurs sociaux telle que l'assistante sociale.

SON ORGANISATION :

Le CCAS est présidé de plein droit par Monsieur le Maire.

Son conseil d'administration est composé paritairement

- ✓ D'élus locaux désignés par le Conseil Municipal
- ✓ De personnes nommées par le Maire

Toutes les personnes participant au CCAS sont tenus au secret et ne doivent divulguer aucune information.

Le CCAS de la commune est avant tout dédié à aider ponctuellement les personnes dans le besoin. Dans notre commune, le CCAS finance les bons de Noël distribués aux personnes âgées chaque année.

FÉLICITATIONS

Félicitations à Marine DEGAVRE, cavalière du centre équestre les Ecuries d'Emeraude situé au 3 Rue de la Misacard, qui a obtenu la 3ème place au Championnat de France d'équitation dans la discipline Saut d'obstacles, Championnat CSO Equipe Amateur 3 (1,00m).



ROPARUN

La course cycliste Roparun passera dans la Commune le **Samedi 23 et Dimanche 24 Mai 2015**. Cette course de 520 kms a pour but de récolter des fonds destinés à venir en aide aux personnes atteintes du cancer.



Un appel à la solidarité est lancé : les 24 coureurs recherchent un lieu d'hébergement à partir du samedi après-midi jusqu'au dimanche matin. Si vous pouvez les héberger merci de venir en Mairie.



62ème RONDE DE L'OISE

Le passage de la Ronde de l'Oise se fera le **Dimanche 14 Juin 2015** aux alentours de 13h30. Les cyclistes emprunteront la Rue Saint Crépin et la Rue du Plémont (direction Thiescourt)



ILLUMINATIONS

Vous avez pu constater les nouvelles illuminations que la Commune a installées cette année. L'office de Tourisme de NOYON nous a fait part de l'enthousiasme des internautes et nous a demandé de leur envoyer quelques photos.





NUMÉROS UTILES

☞ Gendarmerie Nationale	03.44.43.80.17
☞ Sapeurs Pompiers	03.44.23.22.33
☞ SER	03.44.09.10.20
☞ Lyonnaise des Eaux	09.77.40.84.08
☞ Lyonnaise des Eaux Urgences	09.77.40.11.20
☞ Maison du Conseil Général	03.44.10.82.48
☞ Centre Social et Culturel	03.44.43.51.60
☞ Centre des Finances Publiques	03.44.43.60.19
☞ Pays des Sources	03.44.43.09.57
☞ Résidence des Personnes Agées	03.44.43.65.67
☞ Déchetterie	03.44.43.79.34
☞ La Poste	03.44.43.18.90
☞ Notaire	03.44.43.60.02
☞ Cabinet Infirmiers	03.44.43.72.73
☞ Gaz dépannage	0800 47 33 33
☞ Dentiste (Dr. Michel TIEU)	03.44.43.64.79
☞ Docteur Dominique GARZUEL	03.44.43.60.08
☞ Docteur Catherine HEMON	03.44.43.60.04
☞ Kinésithérapeute (M. et Mme LATERZA)	03.44.43.60.82
☞ Crédit Agricole	03.44.43.60.25
☞ UTD	03.44.10.77.55

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- **Maëlle LIBAUDE**
Née le 28 Juillet 2014
- **Alessia FREMONT**
Née le 13 Septembre 2014
- **Jules PAGE**
Né le 20 Novembre 2014
- **Luka LIAGRE**
Né le 26 Novembre 2014
- **Livia LOEWEINSTEIN**
Née le 05 Décembre 2014
- **Mila LAFORET**
Née le 15 Décembre 2014

DÉCÈS

- **Pierre DUBOIS**
Décédé le 20 Décembre 2014

MARIAGES

- **Christophe TROUILLET**
et
Kristelle BAILLY
Le 02 Août 2014
- **Bernard MARICAILLE**
et
Anne-Marie DETAVERNIER
Le 11 Octobre 2014

LES MANIFESTATIONS SUR LA COMMUNE

MARS	➤ Samedi 07	Ciné Rural : Les pingouins de Madagascar 17H
	➤ Samedi 14	Soirée dansante gym-foot / couscous
AVRIL	➤ Samedi 04	Séance cinéma rural
	➤ Lundi 06	Chasse à l'œuf
	➤ 18/19 et 20	Fête foraine du Printemps / Brocante
MAI	➤ Vendredi 8	Commémoration 08 Mai / Brocante USL
	➤ Samedi 09	Séance cinéma rural
	➤ Dimanche 10	Course VTTXC-DAY ENDURANCE / Ouverture au public site Tour Roland 10h/18h
	➤ 23 et 24	Course VTT ROPARUN
	➤ Samedi 30	Séance cinéma rural
JUIN	➤ Dimanche 14	Course VTT 62ème RONDE DE L'OISE
	➤ Dimanche 21	Ouverture au public site Tour Roland 10h/18h
JUILLET	➤ Lundi 13	Retraite aux flambeaux / feu d'artifice
	➤ Mardi 14	Commémoration 14 Juillet
	➤ Mercredi 15	Début de « LA PLAGÉ »
	➤ Dimanche 19	1ère Fête médiévale site Tour Roland 10h/19h
AOÛT	➤ Samedi 1er	Fin de « LA PLAGÉ »
SEPTEMBRE	➤ Samedi 1er	Journée du Patrimoine site Tour Roland 10h/19h
OCTOBRE	➤ 24/25 et 26	Fête de la Saint Crépin
NOVEMBRE	➤ Mercredi 11	Cérémonie 11 Novembre
DECEMBRE	➤ Samedi 5	Bourse & Artisanat de Noël / Téléthon
	➤ Samedi 19	Spectacle de Noël

2015

AGENDA